

Extrait du registre des délibérations du CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 29 septembre 2026

Délibération n° 2026/23

Nombre de Conseillers		Date de Convocation
En Exercice	11	25 septembre 2026
Présents	8	
Votants	9	

L'an deux mil vingt-six, le 29 septembre à 18 heures 30 minutes, le Conseil Municipal légalement convoqué s'est réuni à la Mairie située 2 rue Beau Soleil, en séance ordinaire, sous la présidence de M. René TRELLU, Maire.

	Présence / Absence excusée / Absence	Pouvoir à / Divers
M. René TRELLU, Maire	Présence	
M. Jean-Marie TASSEL, 1 ^{er} adjoint	Présence	
Mme Carole CHAPPE, 2 ^{ème} adjointe	Présence	
M. Quentin PERIAUX, 3 ^{ème} adjoint	Présence	
M. Dominique BESNARD, conseiller municipal	Présence	
M. David CHARLES, conseiller municipal	Présence	
Mme Sabrina CHEVALIER, conseillère municipale	Présence	
Mme Andréa CATOIS, conseillère municipale	Présence	
Mme Tiphonie FLAUX, conseillère municipale	Absence excusée	Procuration à David CHARLES
M. Nicolas BATHELLIER, conseiller municipal	Absence excusée	
Mme Christelle CLOAREC, conseillère municipale	Absence excusée	

Secrétaire de Séance : M. Jean-Marie TASSEL

OBJET : Election du représentant de la commune au SAGE des bassins côtiers de la région de Dol de Bretagne

M. le Maire propose de procéder à la désignation d'un représentant communal au sein de la CLE du SAGE des Bassins Côtiers de la région de Dol de Bretagne. Mme Sabrina CHEVALIER est candidate.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal à l'unanimité :

- **Désigne** Mme Sabrina CHEVALIER (conseillère municipale) comme représentante communale candidate pour siéger à la Commission Locale de l'Eau du SAGE des Bassins Côtiers de la région de Dol de Bretagne.

Pour extrait certifié conforme au procès-verbal

Le Maire

M. René TRELLU

Le secrétaire de séance

M. Jean-Marie TASSEL